



DEMANDE DE PREMIERE ADHESION AU CLUB

A renvoyer accompagnée d'un chèque de 35,00 € à l'ordre du Club L. Rosengart France à
l'adresse suivante : M. Maurice DUSS – 34 rue du Dr Albert Schweitzer – 68270 WITTENHEIM

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Portable :

E-mail:

VEHICULES POSSEDES (roulant ou en rénovation)

	Type Modèle	Châssis n°	Puissance	Date 1 ^{ère} immatriculation	Immatriculation	Carrosserie ⁽²⁾	Etat ⁽³⁾	A vendre ?
1								
2								
3								
4								
5								

⁽²⁾ **Carrosserie** : berline, coach, torpédo, cabriolet, roadster, utilitaire, autre (préciser)

⁽³⁾ **Etat** : épave à restaurer, bon état d'origine, restauré, en cours de restauration, transformé.

Joindre à votre demande d'Adhésion :

Copie de la Carte grise ou justificatif de propriété du véhicule, ainsi qu'une photo du (ou des) véhicule(s) merci de masquer le N° d'immatriculation sur les photos

QUE RECHERCHEZ-VOUS ?

- DOCUMENTATION** (notices techniques, d'entretien, publicités...)
- PIÈCES Rosengart**

Qu'avez-vous à vendre, échanger, à mettre à disposition du Club ?

PAIEMENT COTISATION :

Votre cotisation peut être réglée soit par chèque, soit par virement bancaire.

CARTE DE MEMBRE : Elle vous sera adressée dans un délai de 10 à 15 jours si votre bulletin d'Adhésion est dûment rempli

CRÉDIT MUTUEL

CCM WITTENHEIM RUELISHEIM

IBAN FR76 1027 8030 1000 0204 1110 104

BIC : CMCIFR2A

Adhérer au Club L.ROSENGART, c'est ...

Accéder à la boutique : **OBJETS ET ACCESSOIRES DISPONIBLES AU CLUB**

Le Club fait régulièrement confectionner des objets et accessoires à l'effigie « L. Rosengart », tels que : porte-clefs, tee-shirts, verres à boire, écussons, etc ...

La liste est disponible sur le site privé rubrique « *la boutique* » ainsi que les modalités de commande.

Participer aux évènements :

1/ La CONCENTRATION ANNUELLE

Elle a lieu chaque année le week-end de l'Ascension (le vendredi et le samedi) dans une région différente. C'est un membre du club, qui après avoir obtenu l'aval du comité directeur, organise cette concentration.

2/ L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Tout comme la concentration, l'assemblée générale est organisée par un membre du club, dans sa région. Elle a lieu au mois d'octobre ou novembre.

Pour pouvoir voter lors des assemblées chaque Membre devra être à jour de sa cotisation de l'Année en cours.

Accéder à des PUBLICATIONS / SITES :

L'AUTO-REVUE : sous la responsabilité du Président, le Club diffuse à ses membres deux fois par an « L'AUTO REVUE » qui reprend le titre du journal publié à l'époque par Lucien Rosengart. Les articles de presse insérés dans ce journal proviennent des membres du bureau mais également des adhérents. Accès à l'ensemble des Auto-revues depuis leur création.

DEUX SITES INTERNET :

- www.club-rosengart.fr site public qui présente l'univers de Lucien Rosengart.
- www.private.club-rosengart.eu site privé accessible uniquement par les membres du Club. Actus, pièces d'occasion, parutions ...

Valider les conditions d'adhésion, de révocation/radiation :

Adhésion : en adhérent vous reconnaissiez accorder le droit de publication des photos, textes que vous pouvez transmettre au Club sans contrepartie, ainsi que pour les photos prises lors des rencontres et évènements. Respecter les données individuelles, les droits de chacun des membres et développer un esprit bienveillant et courtois.

Révocation : Tout Membre n'ayant pas renouvelé et réglé son adhésion au 31 janvier suivant l'Assemblée Générale Annuelle sera automatiquement radié du Club. De même tout comportement déviant de l'esprit du Club pourra conduire à la radiation.

Accéder à tout moment à vos données personnelles :

En application de la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles) et de la loi informatique et des libertés, vous pouvez à tout moment exercer le droit de rectification, modification ou suppression des données vous concernant en contactant : L'administrateur du site par mail à : admin@club-rosengart.eu